

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1263

présenté par

M. Dive, M. Vatin, M. Nury, Mme Genevard, M. Fabrice Brun, M. Ciotti, M. Cordier,
Mme Dalloz, M. Descoeur, Mme Bonnard, M. Forissier, M. Gosselin, Mme Bonnet, Mme Gruet,
Mme DUBY-MULLER, M. Habert-Dassault, Mme Frédérique Meunier, M. Minot, M. Neuder,
Mme Petex, Mme Périgault, M. Rolland, M. Schellenberger, M. Taite, M. Vermorel-Marques,
M. Jean-Pierre Vigier et M. Viry

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 17, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.